

**Union pour la Renaissance/
Parti Sankariste (UNIR/PS)**

Avec le peuple, victoire

A
**Son Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement**

Objet : lettre ouverte

Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

L'extrême gravité de la situation tendue entre les autorités gouvernementales et les syndicats au cours de ces derniers temps m'oblige à vous adresser cette lettre ouverte en tant qu'acteur politique. En effet, l'UNIR/PS suit avec beaucoup d'inquiétude l'actualité nationale sur la dégradation du climat d'ensemble dans nos structures sanitaires depuis le mouvement de grève déclenché par le Syndicat des Travailleurs de la Santé Humaine et Animale (SYNTSHA) consécutivement au décès de Madame TRAORE alors qu'elle était admise pour accouchement le 17 décembre 2012 dans le district sanitaire de Séguénéga, province du Yatenga.

Selon le gouvernement, cette triste situation est imputable à l'anesthésiste Nonguézanga KABORE quand bien même celui-ci observait une grève légalement décrétée par son syndicat. D'où son « licenciement avec poursuite judiciaire » prononcé par le conseil des ministres du 06 mars 2013 sans aucune autre forme de procès.

De par ses principes fondamentaux, notre parti condamne toute forme d'impunité si les faits sont juridiquement constitués et déplore la perte effroyable de cette compatriote et de son bébé. Par contre, l'UNIR/PS ne saurait tolérer la démission du pouvoir de la 4^e République face aux préoccupations existentielles de nos populations et l'injustice sciemment orchestrée qui sont en réalité les véritables sources de la lâcheté des uns et la révolte légitime des autres.

En effet, dans un pays où le pouvoir exécutif s'adonne à la confusion des rôles au point de se substituer à la justice, il lui est facile de tirer rapidement des conséquences quand et comme il veut selon les intérêts du régime afin de tenter de réaffirmer son autorité visiblement décadente. Mais, lorsqu'il s'agit par exemple d'un militaire du Régiment de sécurité présidentielle qui abat à bout portant une citoyenne, on lui assure toute la protection dont il a besoin pour ensuite confier à l'opinion la désormais célèbre formule au Burkina Faso selon laquelle la justice suit son cours.

Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

Ce type de parallèles peut être malheureusement établi à souhait dans plusieurs domaines sans que le gouvernement ne bronche. A contrario, dans les cas où la responsabilité du gouvernement est pressentie, il est courant qu'il procède à un règlement expéditif et musclé de ses inconséquences en faisant porter la culpabilité fondamentale à un bouc émissaire. Ainsi, il croit trouver des solutions aux problèmes de fond qui se posent à nos populations. Cette pratique n'est qu'en réalité de la pure duperie dont les risques sont souvent dommageables. C'est pourquoi l'UNIR/PS voudrait ici attirer l'attention du gouvernement avec insistance sur les graves dangers que court notre pays du fait de l'amoncellement des frustrations et des injustices criardes obligeant souvent les citoyens à développer une résistance contre l'autorité de l'Etat.

En revanche, et au vu des grèves de dix (10) jours annoncées par le SYNTSHA pour compter du 23 avril 2013, notre inquiétude est d'autant plus grande que le gouvernement à en croire le Premier Ministre n'est pas prêt de revenir sur le licenciement de Monsieur Nonguézanga KABORE. Pire, nous n'avons aucun indice qui nous assure que la plate-forme revendicative pour laquelle les travailleurs se battent sera examinée de manière approfondie afin d'éviter les affres d'un bras de fer prolongé.

Si on a encore en mémoire la gestion scabreuse de la crise de 2011 où des militaires sont écroués sans jugement, si on se rappelle le problème des étudiants de l'université de Koudougou, le cas de l'université de Ouagadougou (une autre bombe à retardement), tout porte à croire que le SYNTSHA dont certains membres continuent de subir les coupures de salaires et autres affectations arbitraires ne se contentera pas des simples promesses du gouvernement.

Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

Au besoin, nous vous rappelons également que la crise de 2011 qui vous a porté à la tête du gouvernement a vite été exacerbée par le conseil des Ministres du 23 février 2011 qui avait précipitamment conclut que le décès de l'élève Justin Zongo était « lié à la méningite » alors qu'il était mort des suites de bavures policières. Parmi les conséquences fâcheuses qui en ont suivi, il y a eu un nombre important de décès au cours des mouvements de protestation et de mutineries.

Aujourd'hui encore, si rien n'est fait pour concilier les positions, la grève de 10 jours annoncée du 23 avril au 03 mai 2013 par le SYNTSHA aura des conséquences dramatiques pour nos populations déjà meurtries. Nous assisterons, hélas, à des pertes en vies humaines du fait de l'intransigeance et du manque d'humilité d'un gouvernement dont l'autorité ne sert en réalité qu'aux plus forts et à l'arrogance de certains ministres.

Encore une fois, l'UNIR/PS tiendra le pouvoir de la IV^e République pour responsable de toute dégradation éventuelle de la situation sanitaire d'ailleurs précarisée par cette période de canicule dont on redoute la méningite et autres maladies épidémiques.

Dès lors, l'UNIR/PS invite urgemment le gouvernement à trouver avec le SYNTSHA une heureuse issue pour épargner à notre peuple une hécatombe inutile.

Le dialogue social étant toujours clamé par le gouvernement, l'UNIR/PS souhaite ardemment que le Gouvernement en use au maximum pour satisfaire la plateforme du SYNTSHA dont la lutte nous paraît pertinente et juste.

Par ailleurs, selon l'article 26 de la Constitution, « le droit à la santé est reconnu. L'Etat œuvre à la promouvoir ». Il en est de même du droit de grève qui est garanti.

Il n'appartient donc pas à notre peuple de payer le lourd tribut du fait de l'incapacité du pouvoir à garantir les droits fondamentaux du peuple. L'Etat doit s'assumer et l'UNIR/PS y veillera avec tout le peuple.

Excellence, Monsieur le Premier ministre,

Avec l'espoir qu'à travers cette modeste lettre ouverte, vous auriez entendu la détresse de tout un peuple qui refuse désormais la thérapie du cancer par la pommade, je vous prie de croire, l'expression de mon engagement patriotique pour une vraie justice sociale au Burkina Faso.

**Ouagadougou, le 11 avril 2013
Pour le Bureau Politique National**

**Maître Bénéwendé S. SANKARA
Président de l'UNIR/PS**